

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ESPACE EMERAUDE LAVE GLACE DEMOUSTIQUEUR

ETIQUETTE DU PRODUIT

ETIQUETAGE (D'USAGE OU CE):

Phrases de risque	Aucune
Conseils de prudence	Aucune
Autres	Fiche de Données de Sécurité disponible sur demande pour les professionnels.
ETIQUETAGE TRANSPORT:	Non réglementé.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Nom du produit	ESPACE EMERAUDE LAVE GLACE DEMOUSTIQUEUR
Utilisation Commerciale	Lave-glace démooustiqueur
Fournisseur	SA2E 19, rue Joseph Cugnot 49136 LES PONTS-DE-CÉ Tél: +33 2 41 66 01 29 lisa@garem.fr
N° d'appel d'urgence	- 01.40.05.48.48 - Centre Anti-Poisons de Paris Hôpital Fernand WIDAL 200, rue du Faubourg St-Denis - 75475 PARIS Cedex 10 - 04.72.11.69.11. - Centre Anti-Poisons de LYON Hôpitaux de LYON Bât.A - 162, avenue de Lacassagne - 69424 LYON Cedex 3 - 04.91.75.25.25 - Centre Anti-Poisons de MARSEILLE Hôpital SALVATOR 249, bd de Sainte-Marguerite - 13274 MARSEILLE Cedex 9 - ORFILA: 01.45.42.59.59

VOIR COORDONNÉES LOCALES EN FIN DE FICHE

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Effets néfastes sur la santé	Peut être irritant pour les muqueuses respiratoires.
Dangers physico-chimiques	Pas de risque particulier d'inflammation.
Classification du produit	Ce produit n'est pas classé comme "préparation dangereuse" selon la réglementation de la Communauté Européenne.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique	Mélange d'eau, d'alcool isopropylique, de tensio-actifs et de colorant.
Commentaires sur la composition	Impuretés contribuant aux dangers: Aucune à notre connaissance, en usage normal.

4. PREMIERS SECOURS

EN CAS DE TROUBLES GRAVES APPELER UN MEDECIN OU DEMANDER UNE AIDE MEDICALE D'URGENCE

INFORMATIONS EN CAS DE:

Inhalation	Amener la personne à l'air frais.
-------------------	-----------------------------------

Ingestion	En cas de malaise, consulter un médecin. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin ou hospitaliser immédiatement.
Contact avec la peau	Oter les vêtements souillés ou éclaboussés et laver la peau à l'eau et au savon.
Contact avec les yeux	Laver immédiatement et abondamment à l'eau, en écartant les paupières, pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si nécessaire

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction	POINT D'ECLAIR : (voir chapitre 9) Appropriés: Poudre, CO2, eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant aux alcools.
Protection des intervenants	Porter un appareil de protection respiratoire.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles	PRECAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT : Ne pas laisser le produit se répandre dans l'environnement. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Eviter d'inhalier les vapeurs.
Mesures après fuite / épandage	Contenir les fuites et recueillir les produits avec des matériaux absorbants (sable, terre, vermiculite, terre de diatomées) et placer en fûts en vue de l'élimination selon les règles en vigueur. Empêcher le liquide de pénétrer dans les égouts, les sous-sols ou les fosses. Placer des fûts en vue de l'élimination de déchets récupérés selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION

Prévention de l'exposition des travailleurs	Manipuler dans des endroits bien ventilés. Ne jamais aspirer ce produit. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
Prévention des incendies et des explosions	Les emballages vides peuvent contenir des vapeurs inflammables ou explosibles.

STOCKAGE

Conditions de stockage	Conserver le récipient bien fermé. Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer. Prendre les mesures nécessaires contre les décharges électrostatiques Température de stockage : ambiante
-------------------------------	---

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection respiratoire	Nécessaire en cas de formation de vapeurs / aérosols.
Protection des mains	Porter des gants de protection. Gants - Nitrile.
Protection des yeux	Lunettes de protection hermétiques.
Mesures d'hygiène du travail	Conserver à l'écart des aliments et boissons Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique	Liquide à température ambiante
Couleur	Rose.
Odeur	Caractéristique
Masse volumique	970 kg/m ³ à 15 °C
pH	> 7
Températures spécifiques de changement d'état	Point de congélation : -20°C
Solubilité	- Dans l'eau : Soluble en toute proportion.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité	Stable dans les conditions normales d'utilisation.
Produits de décomposition dangereux	Pas de produits de décomposition dangereux connus.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

TOXICITE AIGUE - EFFETS LOCAUX

Inhalation, commentaires:	Risque d'irritation des voies respiratoires.
Contact avec les yeux, commentaires:	Gêne oculaire sans lésion des tissus.

TOXICITE CHRONIQUE OU A LONG TERME

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

	AUTRES INFORMATIONS : Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisations sous forme non diluée ou en grande quantité
Commentaires sur l'écotoxicité	Probablement sans effets néfastes à long terme pour les organismes aquatiques
Persistance et dégradabilité	Ce produit est classé comme biodégradable rapidement selon les normes de l'OCDE.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Élimination des déchets	L'élimination doit se faire conformément à la réglementation en vigueur
	Élimination du produit: Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N°ONU	N/A
Généralités	Non dangereux pour le transport.
ROUTE (ADR) / RAIL (RID)	
FLUVIAL (ADNR)	
MER (IMO / IMDG)	
Classe	N/A
AIR (OACI / IATA)	
Classe	N/A

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Phrases de risque	Aucune
--------------------------	--------

Conseils de prudence

Aucune

Autres

Fiche de Données de Sécurité disponible sur demande pour les professionnels.

RÉGLEMENTATION FRANÇAISE

16. AUTRES DONNÉES

Restrictions d'emploi

Conformément au Règlement (CE) N° 1907/2006.

Ce produit ne doit pas être utilisé pour d'autres applications que celles mentionnées, sans avoir au préalable demandé l'avis des services techniques UNIL - OPAL.

Date de révision:

2009-06-11

LES MODIFICATIONS EFFECTUÉES SUR LES DERNIÈRES FDS SONT SIGNALÉES PAR LE SIGNE *.

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas.

Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi.

"L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

Le destinataire doit s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent pas en raison des textes autres que ceux cités."